CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E120368** **VALABLE JUSQU'AU** **27/01/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 531723054RC64

Siret : 531 723 054 00031

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 7163996

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114539945

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114539945

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : NOVA CONSTRUCTION

3 RUE DES MOUSQUETAIRES
64230 LESCAR

Téléphone : 05 59 72 42 69 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
PELLERIN ERIC PRÉSIDENT

Site Internet : www.nova-construction.fr

E-mail : contact@nova-construction.fr

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 635 486 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	8	02/07/2026
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	50	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 10:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.